



LE BULLETIN CATHOLIQUE

DU DIOCÈSE DE MONTAUBAN

Abonnement : ordinaire : 8 F.; — de soutien : 10 F.
au Secrétariat de l'Evêché de Montauban

— C. C. P. Toulouse 467.30 —

Direction : M. le Ch. Roumagnac, Evêché - Montauban (T.-et-G.)

ROME ET LE CONCILE.

LETTRE DE ROME.

Cette Lettre, que je commence au début de la quatrième Session du Concile, n'aura rien d'une chronique : ni le contenu, ni la régularité. Ce sera la Lettre, simple et libre, de l'Evêque, du père et de l'ami, aux prêtres, aux religieuses, aux chrétiens du diocèse, à ceux qu'intéresse ma participation au Concile.

Je vous parlerai du Concile tel que je le vois, que je le vis, au milieu des deux mille évêques qui sont unis dans l'Esprit-Saint. En toute familiarité, je vous dirai mes réflexions, mes pensées profondes.

La même et tout autre.

Ma première réflexion sera banale. Cette Session, dès son début, est toute semblable aux autres et toute différente à la fois.

Le Cadre est le même et, à part quelques exceptions, les participants sont les mêmes aussi. Beaucoup de physionomies sont connues. L'originalité des costumes ou des comportements ne surprend plus. Aucun effet de surprise cette fois. On recommence, un peu comme l'école après les vacances. La quatrième Session réédite les précédentes.

Pourtant, il n'en est rien à l'intime de nous-même. Je le sens très fort. Les sessions passées nous ont de plus en plus élevés à une vue et à une vie d'Eglise. Elles nous ont habitué à écouter les autres évêchés, à les décou-

vrir comme différents, complémentaires du nôtre. Dans la diversité, c'est la richesse et l'unité de l'Esprit-Saint.

A son école, à sa lumière intérieure, notre connaissance de la doctrine révélée s'est enrichie, actualisée. Pour l'avenir, nous attendons avec certitude les enseignements et les directives que le Concile donnera. L'inquiétude est passée. Elle ne renaîtra pas, en profondeur du moins. La paix domine, dans l'attente de la lumière et de la sagesse de Dieu.

Si une image peut exprimer ma pensée : Au cours des trois Sessions, l'Arbre de l'Eglise s'est gonflé d'une sève nouvelle. Nous avons vu mûrir les premiers fruits. Nous nous en sommes nourris et ils nous ont fortifiés. D'autres grossissent et prennent de la couleur. Nous savons qu'ils achèveront leur maturité. L'automne verra se terminer la récolte.

Cela modifie profondément mon état d'âme.

Concélébration.

Dès ce début de session apparaissent les heureuses conséquences de la Constitution sur la Liturgie.

A Saint-Louis des Français, comme au Séminaire Français, et sans doute dans la plupart des résidences épiscopales, tous les matins nous concélébrons : évêques et prêtres de la maison qui n'ont point à célébrer pour le service de l'église. A l'aise désormais avec le rite, je goûte profondément, et nous goûtons tous, notre participation fraternelle au Mystère du Christ prêtre et victime, notre enracinement dans l'Eglise qui offre le Sacrifice du Seigneur et qui s'offre tout entière avec Lui.

Ce fruit des premières sessions est savoureux. Il ne doit pas pour autant nous faire oublier les insondables trésors de l'Eucharistie dont la concélébration n'est qu'un joyau. Aussi ai-je grande joie que le Pape ait voulu donner à la Constitution sur la Liturgie dans sa récente encyclique comme un commentaire et un développement. J'en conseille la lecture à beaucoup, particulièrement aux prêtres et aux religieuses.

Messe Communautaire.

L'application de la Constitution a transformé la messe qui ouvre à Saint-Pierre chaque jour les Congrégations générales. Les évêques y prennent en effet cette année une participation active, communautaire, de plus

en plus consciente, et fructueuse, je crois, comme l'a demandé le Concile.

Que nous sommes loin des premières sessions avec les messes célébrées là-bas, et transformées en audition des chants, d'ailleurs très beaux, de la Chapelle Sixtine!

Pour préparer une nouvelle étape de la réforme du rite de la messe, un extrait de missel particulier a été établi pour la durée de la session et réservé au Concile. Il contient des textes nouveaux de messes et la lecture continue de la Sainte Ecriture. Cette expérience dit, non sans quelque malice, l'introduction à la brochure, à une fin « didactique ». Elle vise à conduire les évêques dans la découverte des formules diverses offertes par la liturgie à la participation des fidèles.

Je ne doute pas que nous fassions en effet cette découverte. Attentifs et de bonne volonté comme la meilleure communauté de fidèles, les évêques ont déjà fait en quatre jours des progrès considérables dans la qualité de leur participation par le chant et les attitudes extérieures certainement, intérieures aussi si j'en juge sur moi-même.

Peut-être souffrons-nous cependant de l'excès de discrétion des cérémoniaires romains. Si l'un d'eux se décide à être cérémoniaire pour l'assemblée, il y aura encore un grand progrès, plus de perfection dans la prière, plus de joie pour chacun.

Liturgie pénitentielle.

Vous le savez, la première journée du Concile s'est achevée par une procession pénitentielle. Mon Dieu, que ce fut fatigant ! Debout plus de trois heures continues, avant, pendant et après les sept cents mètres de procession, depuis Sainte-Croix de Jérusalem jusqu'à Saint-Jean de Latran.

Un très gros effort d'organisation avait été fait : des moyens techniques excellents, sonorisation et illumination — un livret intéressant avec lectures, psaumes et antiennes, invocations, mais peu populaire. — La foule romaine, échelonnée des deux côtés sur le parcours de la procession, paraissait plus au spectacle qu'à la prière. La prédication inattendue fut hors de propos.

Cependant, il fut beaucoup prié, et pour tous la pénitence eut une large part.

Je ne vous ai entretenu que de la prière au Concile.

En vérité, pour moi, c'est bien l'impression dominante de cette première semaine.

La simplicité du Pape.

Que j'ajoute cependant un mot sur le Souverain Pontife. Sa volonté de simplicité a beaucoup frappé les évêques :

— Lors de l'ouverture de la Session, son entrée et sa sortie à pied, coiffé de la mitre, portant à la main, comme les évêques portent la crosse, une haute croix, apparemment en fer forgé. La sedia et tout cortège pontifical ont été abandonnés.

— Le lendemain, son arrivée, presque inaperçue par un transept, pour la messe et l'ouverture de la Congrégation. Depuis, un fauteuil a été placé au milieu des sièges des Présidents. Est-ce l'annonce de nouvelles visites ?

Plus significative d'une volonté de collaboration étroite avec l'Episcopat est la création du Synode d'Evêques dont vous connaissez la promulgation.

Avec une simplicité de ton qui ne se trouve pas d'ordinaire dans ce genre de documents, comme un frère parlant à des frères, dira à ce sujet le Cardinal Marella, le Saint-Père explique que l'exercice de sa responsabilité universelle rend nécessaire aujourd'hui une union et une collaboration confiantes avec les évêques. C'est la raison pour laquelle il institue ce conseil permanent.

Plein de promesse pour l'Eglise, ce geste nous encourage comme un exemple, nous tous qui sommes désireux d'accroître dans le diocèse la collaboration entre évêques, prêtres, religieuses et laïcs. J'aime le souligner.

* * *

En insistant sur la prière au Concile et la paix qu'elle donne, j'ai voulu vous faire part de mon état d'âme à la fin de cette semaine, mais aussi vous inviter à une prière plus continue et fervente.

La prière de toute l'Eglise, la vôtre, est nécessaire au Concile.

C'est dans cette prière que je vous donne rendez-vous affectueusement.

† L. C.